



Le 7 août 2017.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 7 août 2017, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères  
Messieurs Pascal Paquette, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire, agit à titre de secrétaire d'assemblée

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 3 juillet 2017, et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	24 786,51 \$	salle	60,00
	Internet	385,00	photocopies	10,00
	Permis	175,00		

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	4 <sup>e</sup> versement	10 266,00 \$
Somavrac	abat-poussière	16 633,11
Buropro Citation	papeterie – CR	41,86
Groupe Ultima	assurance chapiteau	5,00
Vivaco	porte acier terrain jeux sub. FDT	918,00
“	nettoyeur + ampoule	23,32
Monty Sylvestre	dossier en cours avocate	503,31
Pluritec	tel que soumission, contre-expertise dalle ciment	5 731,50
Télébec	usine	95,39
Rogers		78,68
RC Novation	surveillance + facturation internet	465,65
Socan	activités Jeudis en chanson	40,24
Pierre Gauthier	essence pelouse juil. Août	84,99
Christiane Leblanc		1 847,80
Gilles Leblanc	c.c. juil.	100,00
Receveur Général Canada		636,09
Postes Canada	100 timbres	97,73
“	circulaires	32,69
Pêche Nicolet	aide financière	2 000,00
Vivaco	rép. toilette	21,82
“	terrain jeux	25,33
“	huile scie à chaîne	8,13
Hydro Québec	éclairage	226,12
Sogetel	c.c.	69,89
“	garage	33,30
“	bureau	68,55
“	internet	413,91
Gesterra	transport août	3 473,22
“	traitement mat. juil.	1 475,52
EnvironeX	inc. substances inorganiques annuel	443,81
RC Novation	nouveau radio (repayé)	213,28
Coop de Solidarité	don festival 25-26 août	300,00
Vic Mini Moteur	courroie tracteur	116,06
Johanne Allard	cartouche tambour photocopieur	59,72
ADMQ	colloque de zone 14 sept.	125,00
Petite caisse	courrier enregistré	10,35
Petite caisse	sacs poubelle	8,90
Maxime St-Cyr	aide panneaux	36,56
	Total	46 730,83 \$

Salaire des employés : 5 258,30 \$

Gécité devis tech. + mod. plans AIRRL 2017 3 219,30 \$

Période de questions du public

On fait part de porter une attention particulière à l'entretien de la côte du rang 2 sud, en attendant que les travaux d'asphaltage se fassent en 2018. Aussi planche à réparer sur le pont.

**01-08-17 SOUMISSION INGÉNIEUR, ÉTUDE INSTALLATION SEPTIQUE, PRIX DE GROUPE**

Nous avons reçu 2 soumissions pour 30 demandes, tel que demandé :

- Percotec, Coleraine, 600 \$ + taxes, ajouter 115 \$ plus taxes si pelle mécanique nécessaire en plus.
- Inneo, Princeville, 760 \$ plus taxes, pelle mécanique inclus

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Percotec, sous la signature de M. Denis Rousseau. On fera signer une entente, avec un montant de pénalité de 500 \$ par semaine, si les travaux ne sont pas faits dans les temps.

Une rencontre sera organisée avec Percotec, afin de rencontrer les gens qui ont donné leur nom à l'effet qu'ils étaient intéressés à faire partie de la demande de prix de groupe pour avoir des études et plans pour leur installation septique.

Suivi débroussaillage : on attend les évaluations des plaignants pour transmettre à nos assurances, la compagnie qui a fait les travaux n'a pas été payé encore, on l'appelle pour qu'il vienne voir dans le rang 2 nord, entre les adresses du 30 et 32, il y a des branches restantes qui pourraient être dangereuses pour les chevreuils.

**02-08-17 SUIVI CONTRE-EXPERTISE PLURITEC DALLE DE CIMENT**

Suite à l'acceptation de ce rapport, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater notre avocate, Me Mélanie Pelletier de Monty Sylvestre, pour envoyer les lettres aux personnes concernées dans ce dossier, soit Construction R. Gouin et Services EXP.

Présentation du projet de règlement numéro 385, concernant le programme de mise aux normes des installations septiques, une copie a été remise aux élus dans les temps prescrits, de même que des copies sont disponibles pour la salle. L'avis de motion avait été donné antérieurement.

Suivi Ham-Nord, partage des revenus des sablières, avec le Mamot et la CMQ : on attend leur avis pour la suite des choses à faire, avis juridique ou autre.

Demande de travaux de voirie dans le rang 10 à Ham-Nord : on attend le retour de vacances de leur inspecteur, rencontre possible plus tard suite à la visite sur les lieux par les 2 inspecteurs de voirie.

**03-08-17 DEMANDE DE LA COOP, PARTENAIRE FINANCIER ACTIVITÉS AU MOIS 25 et 26 AOÛT**

Attendu l'activité *Country au village* organisée conjointement par la Coop et l'organisme Les sentiers aux mille collines ;

Attendu que cette activité doit se tenir les 25 et 26 août sur le terrain de la Coop ;

Attendu une demande de partenariat de leur part ;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un montant de 300 \$ pour cette activité ; le billet gratuit attribué pour ce don sera remis à la directrice générale de la municipalité.

**04-08-17 DEMANDE AU SIUCQ MRC ARTHABASKA**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande soit faite au SIUCQ MRC Arthabaska, à l'effet qu'un effectif puisse se rendre à la Coop lors de l'activité des 25 et 26 août, afin de faire la surveillance de la circulation sur le bord de la route 161 à l'entrée du village.

**05-08-17 MÉNAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Pierre Gauthier pour faire le ménage sur la voie publique suite au passage des chevaux durant l'activité du 25 et 26 août.

**06-08-17 COLLOQUE DE ZONE ADMQ**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription au coût de 125 \$ et le déplacement de la directrice générale au colloque de zone de l'ADMQ à Drummondville, le 14 septembre prochain.

**07-08-17 ABAISSER POUVOIR D'EMPRUNT PRÊT NUMÉRO 1**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abaisser le pouvoir d'emprunt du prêt numéro 1 pour les travaux sur le programme AIRRL 2016, d'un montant de 60 155 \$, considérant que les travaux ont coûté moins chers que prévu au règlement d'emprunt numéro 379.

Offre couverture d'assurances pour les cyberattaques, pas pour l'instant.

Offre de calibration des gaz au garage municipal : renseignement à prendre auprès de la CSST, et voir avec la brigade incendie également.

**08-08-17 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 93 657 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 :

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Nous avons reçu la péréquation pour 2017, 15 975 \$.

**09-08-17 AIDE FINANCIÈRE PÊCHE NICOLET**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une aide financière au montant de 2 000 \$ à Pêche Nicolet, en appui aux projets spéciaux d'aménagement dans la rivière Nicolet.

Nous recevons un rapport sur la sécurité alimentaire concernant les distributions en milieu rural, augmenté depuis 1 an de 20 ménages à l'inscription à maintenant 53 ménages qui bénéficient de l'aide alimentaire.

Nous avons maintenant une nouvelle directrice de comptes chez Desjardins pour les entreprises.

Projet Artha-livres, retard envisagé pour la production des boîtes.

Nouveau site internet pour la SQ MRC Arthabaska.

Nouvel accord de principe AIRRL 2017-2018, subvention à 75% des dépenses admissibles. On procède prochainement aux appels d'offres avec l'ingénieur au dossier.

Fontaine brisée au terrain de jeux : on demandera à Mario St-Cyr s'il peut rendre l'eau à celle-ci quand il aura le temps.

Mi-septembre, travaux min. transport route 161, limite N.D. Ham et Chesterville.

Rencontre interrégionale St-Camille : ne pas donner suite.

Nouveau fonds vert : renseignements à demander concernant des plantes envahissantes.

#### **10-08-17 PUBLICATION AVIS PUBLIC**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que dorénavant, on publiera les avis publics, en plus du bureau municipal et à l'église, sur le site internet de la municipalité et sur Facebook.

#### **11-08-17 TRANSFERTS DE POSTE**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le transfert du poste honoraires professionnels au poste surplus.

#### **12-08-17 RÉPONSE À L'AVOCAT DE LA PLAIGNANTE**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de répondre à l'avocat de la plaignante, suite à sa mise en demeure, concernant le chemin privé Leblanc qui est contraignant pour elle et qui lui porte préjudice. Faire référence aux décisions de la municipalité en 2015, suite aux rencontres avec les personnes concernées.

#### **13-08-17 ACHAT PEINTURE**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de peinture pour les bancs au terrain de jeux.

#### **14-08-17 TRAVAUX URGENTS INSTALLATION SEPTIQUE RÉSIDENT**

ATTENDU une installation septique ayant besoin d'une reconstruction urgente ;  
ATTENDU la demande particulière du propriétaire ;  
ATTENDU que la municipalité est dans un processus de règlementation sur le sujet, suite aux relevés sanitaires effectués par Copernic depuis 2 ans ;  
Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'avancer le prêt pour faire une nouvelle installation septique conforme à l'adresse convenue, en 2017 ; un billet à demande devra être signé par le propriétaire concerné.

#### **15-08-17 LETTRE TRAVAUX CLÔTURE VERSUS FOSSÉS ET INSTALLATION SEPTIQUE**

ATTENDU la construction d'une clôture dans l'emprise de la municipalité il y a quelques années par erreur et parce que l'arpentage n'avait pas été fait ;  
ATTENDU que le propriétaire doit maintenant refaire son installation septique ;  
ATTENDU que l'espace pour faire un fossé à cet endroit n'est pas conforme aux normes établies ;  
Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'écrire une lettre au propriétaire concerné lui signifiant

la non-conformité de l'emplacement de sa clôture et l'avisant que si le fossé devait déborder par manque de largeur ou de profondeur, la municipalité ne sera pas responsable des dommages causés à son nouveau champ d'épuration. De plus, au moment de la reconstruction de la clôture, celle-ci devra être reculée afin de respecter les distances nécessaires et se trouver en dehors de l'emprise de la municipalité.

#### **16-08-17 LETTRE INSTALLATION MAISON MOBILE ZONE AGRICOLE SANS PERMIS**

ATTENDU l'installation d'une maison mobile dans la zone agricole du rang 2 nord sans permis ;

ATTENDU les échanges déjà entrepris avec l'inspecteur municipal sur le sujet ;

ATTENDU que le propriétaire a été avisé qu'il n'aurait pas de permis pour ce faire ;

ATTENDU que le propriétaire devra faire des démarches auprès de la CPTAQ pour cette installation ;

Il est proposé par Mme Lise Nolette d'envoyer une lettre enregistrée au propriétaire, lui demandant la preuve de sa demande à la CPTAQ dans ce dossier, et ce d'ici 30 jours, afin de savoir s'il a le droit de faire cette installation et/ou les modalités nécessaires à cet établissement.

Pour les installations septiques de catégorie C : envoyé une lettre pour permettre aux propriétaires de décider s'ils veulent profiter du plan de financement en même temps que les autres.

#### **17-08-17 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande au ministère des Transports pour avoir un panneau de sécurité pour le contrôle de la vitesse sur la route 161, aux abords du village, des citoyens se plaignant de la grande vitesse et de la dangerosité.

**Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.**

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h50).

Accepter sur proposition de Mme Lise Nolette

Seconder par M. Jean-Luc Lavigne

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale, sec. trésorière





